

A l'orée d'un siècle d'existence, l'Union Sportive Montréjeulaise Gourdan-Polignan, vient de terminer une saison 2016-2017 pleine de promesses ; faisant presque oublier le forfait de la saison précédente. Notre mémoire, lorsqu'il s'agit de résultats sportifs, a la fâcheuse habitude de ne retenir que le meilleur, occultant les saisons difficiles tant sportives que financières, les deux allant souvent de pair. Ainsi, depuis sa création le club a connu de nombreuses saisons honorables, où le maintien fut assuré avec plus ou moins de brio, entrecoupées de parcours éclatants avec des montées et des titres, mais aussi de saisons désastreuses soldées par des descentes quelquefois douloureuses. Cet article sur l'origine et les débuts de la doyenne de nos associations nous démontre que l'histoire est un perpétuel recommencement.

> A l'origine : Sport et préparation militaire

Au début du 20^{ème} siècle, les associations sportives fleurissent un peu partout en France. Elles sont toutes encouragées par l'État qui y voit un bon moyen pour maintenir la population masculine en forme en dehors des casernes. Aussi, les statuts de l'association déposés le 25 juillet 1919 seront agréés par le ministère de la guerre le 3 juin 1920 sous le numéro 8011. L'association est bien rattachée à la Fédération Française de Rugby, mais également à la 17^{ème} Région Militaire. C'est une association omnisport puisque dépendante également de la Fédération Française d'Athlétisme. Ses statuts sont établis d'après un modèle dans lequel la préparation militaire est clairement notifiée.

L'article 1 des statuts déposés en juillet 1919 sous le titre « Union Sportive Montréjeulaise » confirment ces appartenances : « il est fondé à Montréjeau, Haute-Garonne, une société ayant pour but la pratique des sports (Athlétisme, football, etc.) l'éducation physique et la préparation militaire des jeunes gens, et d'entretenir entre ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie. » On note l'absence du mot rugby dans cet article. A l'époque, on parlait de football rugby. La pratique du football signifiait que l'on pouvait jouer à onze ou à quinze.

Les articles suivants de 2 à 8 concernent le fonctionnement de l'association comme il en est toujours de même dans les statuts des associations: composition des membres du comité, tarifs des cotisations etc. Il n'en est pas de même pour l'article 9 rajouté à la main, peut être à la demande du ministre de la guerre : « Nul ne peut faire partie de la société s'il n'est pas Français ». Aujourd'hui un tel article, inséré dans les statuts d'une association sportive, ferait débat. Dans le contexte de l'époque, à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, il n'en est rien. De plus, dans le cadre de la préparation militaire, complément au service militaire qui requiert la nationalité française, il n'y a rien d'aberrant à voir cet article figurer dans les statuts.

> Carnet des S.A.G.

Les sociétés prennent l'appellation de Sociétés agréées par le ministre de la guerre (S.A.G.). Cette agrégation leur permet de recevoir des récompenses sous forme de prix et diplômes, distinctions honorifiques, telles que : lettres de félicitations du ministre de la guerre, citations au bulletin officiel du ministère, médailles ; des subventions en argent peuvent être accordées. Les services rendus par les officiers et les hommes de troupe de réserve entrent en compte pour leurs avancements et leurs décorations. Ces associations agréées fonctionnent sous le contrôle du ministre de la guerre, et bien que ce ministère reste étranger à leur administration intérieure, elles doivent communiquer, chaque année, leurs comptes aux ministres de l'intérieur et de la guerre. C'est grâce à la tenue de ce carnet que je peux aujourd'hui vous raconter tout cela.

Le premier conseil d'administration comportait les membres suivants :

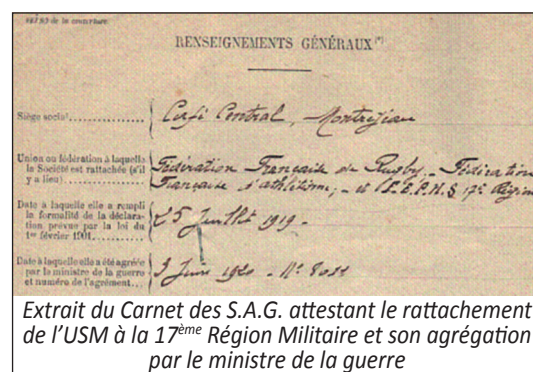
Président : Achille Antichan, vice-présidents : Basile Favarel et Paul Lestrade, trésorier : Dominique Salles, secrétaire : Gabriel Maire, secrétaire-adjoint : Jean Larrey.

> La préparation militaire

Des 1922, il est précisé pour chaque année le nombre de marches, de séances d'éducation physique, de préparations militaires : théorique, de tir et de lecture de carte. Chaque année, le nombre moyen de participants à ces séances est également inscrit. On peut lire par exemple qu'il y a eu en 1928, 25 séances de tirs auxquelles ont participé en moyenne 20 personnes et qu'elles ont utilisé 3000 cartouches. En plus des activités sportives, le carnet des S.A.G. détaille les équipements militaires dont dispose l'association dans le cadre de la préparation militaire. Ce n'est qu'en 1927, après que le stand de tir de Gourdan-Polignan a pu accueillir les tireurs, que l'USM reçoit, à titre de prêt, quatre fusils modèle 1886 M ainsi que 2380 cartouches, le nombre passera à 4000 l'année suivante.

En 1924, l'USM reçoit un diplôme d'honneur au concours de tir de la 2^{ème} subdivision, performance qu'elle renouvelle en 1927. En 1925, elle est récompensée par la médaille d'argent et, à titre individuel, M. Saint-Paul et Cau-Cécille obtiennent respectivement une médaille de bronze et d'argent.

Des brevets d'aptitude militaire sont également décernés tous les ans par les autorités militaires, ainsi en 1921, Paul Cau-Cécille, officier de réserve est le premier à le recevoir, suivront en 1922 : Ricaud et Pujo, en 1923 : Leseure et Casties, en 1924 : Nougaret, Megier et Pousson, en 1925 : Saint-Paul, Escoubas et Carthery. Les années suivantes le nombre de reçus à ces épreuves est indiqué mais sans que le nom des lauréats soit précisé.



> Les installations sportives

A sa création, l'USM est locataire d'un vaste terrain (qui deviendra le stade du Château d'Eau), entièrement clos, servant dans un premier temps pour le rugby et par la suite pour l'athlétisme. Il est précisé dans ce carnet, qu'à sa création, elle ne possède pas de stand de tir, ni de matériel pour ces exercices. En 1922, la société devient propriétaire de la clôture de son terrain, et fait construire des tribunes. En 1924, une section de gymnastique est formée, elle évolue dans une grange aménagée en gymnase, et dispose de barres fixes, poids et disques achetés par ses propres moyens. L'année suivante, la ville de Montréjeau fait aménager un bâtiment rue Larade pour servir de salle d'entraînement aux gymnastes et aux joueurs de rugby. L'USM, toujours à sa charge, amène l'eau potable jusqu'au stade, et le bail de location du terrain est renouvelé pour une période de 10 années moyennant le prix de 1100 francs annuel.

A l'occasion de la fête de gymnastique du 8 août 1926, la société procède à diverses améliorations du terrain de jeux. Pourtant, le 29 décembre de cette même année, paraît au journal officiel n° 13680 la création, en date du 16 décembre, de la Montréjeulaise, société de gymnastique, éducation physique, et préparation militaire, dont le siège social se situe rue Bertrand Larade. En remplacement de la gymnastique qui a fait sécession, l'USM, fonde l'année suivante une section d'athlétisme. A cet effet, elle construit un sautoir et procède à l'acquisition de poids, disques, javelots et perches. Elle achète également les équipements nécessaires aux athlètes, maillots et pointes ainsi que des haies pour les courses d'obstacles. Il est rapporté dans ce carnet que la section d'athlétisme se comporte honorablement dans les compétitions régionales et que l'un de ses membres se classe 1^{er} du département (son nom n'est malheureusement pas précisé).

En 1928, l'effort financier est consacré à la réparation et à l'entretien des divers ouvrages existants. Mais si au point de vue moral l'association fonctionne comme par le passé, elle enregistre de plus grandes difficultés qu'autrefois par suite d'insuffisance de fonds. C'est à partir de 1930, qu'il est signalé un manque complet de ressources. Situation financière qui va malheureusement se poursuivre les années suivantes.

> Les effectifs

Le tableau récapitulatif des effectifs confirme les liens étroits de la Société avec l'armée dans ses premières années de fonctionnement. Elle ne commencera à s'en détacher qu'à partir de 1931. L'avènement du Front Populaire signifiera la fin des SAG. En cette année 36, le nombre des membres augmente considérablement avec la venue de beaucoup d'adhérents, le nombre total de sociétaires passe de 120 à 203. C'est aussi malheureusement pour nous, la fin d'une tenue rigoureuse de ce carnet.

ANNÉES	JEUNES GENS de 15 à 17 ANS	CIVILS	TOTAL des deux catégories ayant droit aux munitions	JEUNES GENS en dessous de 17 ans	MEMBRES militaires à l'exclusion des militaires en activité	TOTAL des deux catégories ayant droit aux munitions	MILITAIRES de l'armée active	TOTAL GÉNÉRAL colonnes 4, 7 et 8	Nombre d'officiers de réserves faisant partie de la Société
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1921	8		8	5	31	36	7	51	Cinq
1922	6		6	4	33	37	4	47	Cinq
1923	7		7	5	38	43	2	52	Cinq
1924	6		6	8	39	47	3	58	Cinq
1925	25	20	45	25	51	76	11	132	Cinq
1926	20	25	45	26	55	81	7	133	Cinq
1927	20	30	50	34	61	95	5	150	Cinq
1928	20	30	50	35	60	95	6	151	Cinq
1929	18	32	50	30	50	80	4	134	Trois
1930	19	30	51	29	50	82	5	138	Trois
1931	25	35	60	25	55	80	0	140	Cinq
1932	20	20	40	25	55	80	0	120	Cinq
1933	20	35	55	30	50	80	0	135	Un
1934	25	35	60	40	20	60	0	120	Un
1935	20	25	45	25	50	75	0	120	Un
1936	21	75	96	21	86	107	0	203	Trois

> Et le rugby dans tout cela

Après le titre de Champion de France de 4^{ème} série, obtenu dès sa première année d'existence à Colombes sur le score de 8 à 3 contre une équipe parisienne : Le Réveil Basco-Béarnais, l'USM enchaîne l'année suivante par un titre de Champion des Pyrénées de 3^{ème} série et accède en seconde. Compétition dans laquelle elle évoluera jusqu'en 1927 avant de redescendre en série inférieure.

En 1931, nouveau départ, le club est sacré Champion des Pyrénées de 3^{ème} série et remonte. Il se maintiendra en 2^{ème} série jusqu'en 1939, année où il ne perdra qu'en finale du championnat des Pyrénées, et où l'équipe juniors sera sacrée championne.

En ce printemps 39, le club se porte à merveille puisqu'il accède pour la première fois en 1^{ère} série avec une relève de jeunes joueurs pleine de promesse. Malheureusement, pour cause de guerre il n'y aura pas de championnat en 1939-1940. Suite à la mobilisation et au manque d'effectif, le club ne repartira l'année suivante qu'en 4^{ème} série. Si l'équipe première est bancal, l'équipe junior arrive jusqu'en finale, ce qui permettra au club d'accéder en 1943 à la finale des Pyrénées de 4^{ème} série et de remonter. En 1944, les jeunes arrivés à maturité permettront au club de conquérir deux nouveaux titres, celui de Champion des Pyrénées et de Champion d'Armagnac-Bigorre. Malheureusement, durant cette saison 43-44, l'USM perd son Président Pierre Labayle, membre du SOE, il est arrêté et déporté à Buchenwald. Cela n'empêche pas l'équipe d'être une nouvelle fois finaliste du championnat des Pyrénées de 2^{ème} série en 1945.

Durant cette période, le club aura été une fois Champion de France, trois fois champion des Pyrénées, une fois champion d'Armagnac-Bigorre et trois fois finaliste, et aura connu quelques années difficiles avec deux descentes en série inférieure, dont une de trois niveaux.

Dans la rubrique « Sport et Préparation militaire », l'Express du Midi daté du dimanche 12 janvier 1930 nous informe sur le lieu et l'heure de la rencontre entre le Stade Toulousain et Toulon, en précisant que conformément aux nouvelles réglementations de la FFR les joueurs seront numérotés de 1 à 15. Ce même jour, l'USM joue en match amical à Nay avec peut-être pour la première fois la numérotation que l'on connaît.

Sources : (1) Collection privée de M. Xavier Bouché - (2) Collection privée - Remerciements à Mme Jacqueline Larregola qui a prêté le carnet des SAG pour permettre la rédaction de cet article.



A l'Union Sportive Montréjeulaise

Montréjeau tu peux être fière !
Les gars au maillot de ciel bleu
Résolus à la mine altière
Sont un peu là, sans peur, morbleu !
Quand dans l'arène joue le Stade
L'excellent quinze est remarqué
Et l'on trépigne sur l'estrade
Escomptant bien l'essai marqué.

Qu'ils sont costauds nos beaux stadistes !
Vrais Apollons, musclés d'airain,
Ils vont, affrontant toutes pistes,
Peu leur importe le terrain.

Ils ont connu la grande gloire,
Car de Paris ayant l'accès,
Ils remportèrent la victoire
Qui consacra tous leurs succès.

Nous les voyons plein d'espérance,
N'ayant au cœur qu'un seul désir,
Être encor champions de France
Serait pour eux le grand plaisir.

La Sportive Montréjeulaise
Par sa maîtrise et son sang froid
Pourrait très bien nous combler d'aise
Accomplissant ce bel exploit.

J. Ferrière (1921)